

DPI:
Sur 40 embryons,
seul 1 survit !

Nous éliminer?

STOP au DPI

NON au diagnostic préimplantatoire sans limites!

5^{ème} édition, février/mars 2016

**« Il existe un danger
de pente glissante
conduisant à une
sélection des embryons! »**

Otfried Höffe,
Prof. Dr. Dr. hc. mult.,
de 2009 jusqu'à fin 2015 président
de la Commission nationale d'éthique.

DE QUOI EST-IL QUESTION ?

L'ex-président de la Commission d'éthique, lui aussi, met en garde contre les tests systématiques sur les chromosomes

Ce qu'en langue spécialisée on appelle «dépistage chromosomique» n'est rien d'autre qu'une recherche systématique d'embryons présentant quelque signe suspect que ce soit. Ce faisant, on ne privilégie pas le bien-être de l'enfant, mais celui des parents. Il ne s'agit plus d'examiner un embryon pour identifier une maladie donnée, mais d'éliminer tous ceux qui n'ont pas la santé que l'on souhaite. Ainsi, ce sont chaque année des dizaines de milliers d'embryons que l'on sacrifierait au prétendu «droit d'avoir un enfant en bonne santé». Le Professeur Otfried Höffe, qui fut jusqu'à la fin de l'année dernière président de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE), n'approuve pas, lui non plus, le projet de loi sur la procréation médicalement assistée sur lequel on votera le 5 juin.

Dès juin 2013, le Conseil fédéral a exclu catégoriquement les tests chromosomiques. Il voulait n'autoriser, annuellement, le diagnostic génétique que pour env. 50 à 100 couples pouvant transmettre une grave maladie génétique à leurs descendants. Mais alors que le Conseil fédéral lui donnait un doigt, le Parlement a pris toute la main: le diagnostic génétique devrait être étendu à tous les couples sains ayant recours à la fécondation artificielle; de plus, tous les couples, sains ou malades, devraient avoir le droit de faire procéder également à ces tests chromosomiques éminemment controversés. Les conséquences en seraient dévastatrices:

- Chaque année, des dizaines de milliers d'embryons seraient sélectionnés et détruits, car c'est beaucoup plus que seulement 50 à 100 couples par an qui se décident pour une fécondation artificielle – en 2014, c'étaient 6267 couples.
- Déjà, la Commission nationale d'éthique demande la prise en charge des frais liés au DPI par l'assurance-maladie obligatoire. Ce serait jusqu'à 250 millions de francs qui devraient ainsi être payés par les cotisants!
- Le nombre élevé des cas établirait la procédure à tel point que serait provoquée une pression sociale massive en vue d'avoir un enfant «parfait».



- Les gens souffrant d'un handicap seraient de plus en plus discriminés.
- Par là même, la Suisse – comme le confirme aussi le Conseil fédéral dans son message – «offrirait des conditions nettement plus souples que la France et l'Allemagne pour le DPI et rejoindrait les pays les plus libéraux».
- Les étapes suivantes dans la tactique de «saucissonnage» pratiquée par l'industrie de la procréation et son énorme poids financier seraient:
 - le don d'ovocytes
 - le don d'embryons
 - la gestation pour autrui
 - le bébé sur mesure ou le bébé-médicament
 - la sélection selon le sexe

Le Prof. Dr. Otfried Höffe a mis très clairement en garde contre l'introduction de tests systématiques sur les chromosomes. Il n'a toutefois pas pu éviter, qu'une majorité de sa commission ne vote en faveur de cette procédure, tout comme de la gestation pour autrui. Le fait que fin 2015 Höffe n'ait plus été proposé pour sa réélection a comme raison, suppose par exemple la *Neue Zürcher Zeitung*, que le Conseiller fédéral Alain Berset voulait faire pencher la Commission nationale d'éthique encore plus pour le libéralisme sociétal.

Toutes les conséquences négatives du DPI ne peuvent être évitées que si, lors de la votation du 5 juin 2016, se dégage majoritairement un NON à la loi sur la procréation médicalement assistée. Merci de nous aider!



Textes des comités référendaires dans la brochure des explications du Conseil fédéral concernant la votation du 5 juin 2016

(Situation en mi-février.
Sous réserve de modification.)

Les arguments des comités référendaires

Comité «Stop au DPI»

Pourquoi le comité interpartis «Stop au DPI» rejette la loi:
«Le Parlement l'a poussée un peu loin!» a dit Toni Brunner, en tant que président de l'UDC, dans l'émission télé «Arena» du 2.10.2015, à propos de cette loi (LPMA). Et Christian Levrat, président du PS, a renchéri: «A mon avis, cette loi dépasse les limites!» Nous aussi le disons: cette loi doit être renvoyée à l'expéditeur (au Parlement) et être remaniée selon le projet initial, modéré, du Conseil fédéral. Il faut donc dire NON à la loi qui nous est soumise aujourd'hui!

Le projet modéré du Conseil fédéral prévoyait ce qui suit:

- DPI pour 50-100 couples à maladies héréditaires: tests génétiques uniquement pour les personnes concernées
- Interdiction des tests chromosomiques
- 8 embryons par cycle de traitement

Le Parlement est allé beaucoup trop loin! (Donc: NON à la sélection sans limites!)

- Le DPI concernerait jusqu'à 6000 couples (conduit à la perte de 10aines de 1000iers d'embryons!)
- Autorisation des tests chromosomiques (conduit à une sélection systématique!)
- 12 embryons (conduit à plus de surnuméraires!)

Nous n'aurions pas lancé de référendum contre le projet modéré du Conseil fédéral!

Comité «NON à cette LPMA»

Comité «NON à cette LPMA», composé de 50 députés du PBD, du PDC, du PEV, du PS, de l'UDC, de l'UDF et des Verts: La LPMA permet de sélectionner et de jeter des embryons produits en laboratoire, même lorsqu'il s'agit de couples ne souffrant pas d'une maladie héréditaire grave. Qui a le droit de dire: «Comme tu n'es pas un embryon «top», tu ne dois pas continuer de vivre»? **Cette loi met en péril la solidarité avec les personnes handicapées!** Les droits fondamentaux valent pour tous les êtres humains, quel que soit leur patrimoine génétique. Des études montrent d'ailleurs qu'en dépit du DPI, des couples stériles n'ont pas plus probablement d'enfant. Un Non permettrait un large débat sur une loi éthiquement responsable. **Donc: NON à cette loi eugénique!**

Comité «La diversité au lieu de la sélection»

«La diversité au lieu de la sélection – Non à cette loi!»: exigent 18 organisations sociales. Une sélection massive des embryons n'est pas éthiquement défendable: misons sur des limites claires, et non sur le dépistage chromosomique.

Pour de plus amples informations:
www.stop-au-dpi.ch; www.LPMA-Non.ch; www.vielfalt-statt-selektion.ch

*Traduction

IMPRESSUM

Stop au DPI | Edition et Rédaction: Comité «Stop au DPI», Case postale, 4142 Münchenstein. Tél. 061 415 20 67, info@stop-au-dpi.ch, www.stop-au-dpi.ch | **Compte destiné aux dons:** CP 70-71 72 73-6, IBAN: CH05 0900 0000 7071 7273 6 | **Design:** GOAL AG für Werbung und Public Relations, 8600 Dübendorf | **Images:** p. 1: iStock (les bébés); Karlheinz Schindler/dpa/Keystone | **Impression:** Spühler Druck AG, 8630 Rüti/ZH | Publication trimestrielle | **Abo:** CHF 10.-, gratuit pour les bienfaiteurs.

Merci de nous aider, par un don,
à remporter la votation!



COMPTE POUR LES DONNS :

Comité «Stop au DPI»,
Case postale, 4142 Münchenstein
PC 70-71 72 73-6